

Naturellement si vous le désirez
je pourrais tenir à vos dispositions
ces tableaux jus qu'à une date
postérieure à la fin d'octobre, mais
comme je dois faire changer le passa-
vant il faudrait que je sois informé
le plus tôt possible.

Il a paru sur mon exposition
un article dans le Journal de Genève
du mercredi 15 mai. L'auteur de
l'article m'est inconnu - cet arti-
cle vous intéressera peut-être ainsi
que Messieurs les membres de votre Comité.

De vous prie, cher Monsieur,
d'agréer l'expression de mes senti-
ments les meilleurs

St. Noblet.